

LE RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS SUR GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION



Guingamp Paimpol
Armor-Argoat AGGLOMÉRATION

DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

LES DÉCHETS

- Déchets ordinaires provenant de la préparation des repas, du nettoyage normal des habitations, débris de verre ou vaisselle, les chiffons, les balayures,
- Dans des sacs fermés.

LA COLLECTE

- En Porte à porte ou point de regroupement,
- Fréquence varie suivant le secteur entre 2 fois par semaine et tous les 15 jours,
- Entre 5h du matin et 19h,
- Pas de collecte les jours fériés sauf zone de Paimpol (hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).

LE BAC

- 1 bac par foyer,
- Mis à disposition à prix coutant disponibles en déchèterie,
- Bac non siglé GP3A autorisé si répond à la norme NF EN 840,
- Tout autre bac non réglementaire est interdit, exception de l'hypercentre de Guingamp,
- Le bac doit pouvoir être manipulé par un agent,
- **Maintenu dans un état de propreté constant par le propriétaire (Article 79 du RSD).**



**DÉPÔTS DE
DÉCHETS
INTERDITS AUX
PIEDS DES
CONTENEURS**

COLLECTE SÉLECTIVE (EMBALLAGES)

LES DÉCHETS

- Cartons et cartonnettes, Bouteilles, flacons et pots en plastiques,
- Emballages plastiques et métalliques,
- Papiers, journaux, magazines et publicités,
- **En vrac dans le bac, pas de sac noir.**

LA COLLECTE

- En Porte à porte ou point de regroupement,
- Tous les 15 jours,
- Entre 5h du matin et 19h,
- Pas de collecte les jours fériés sauf zone de Paimpol (hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).

LE BAC

- 1 bac par foyer,
- Mis à disposition gratuitement par l'Agglomération,
- Autre bac interdit,
- Le bac doit pouvoir être manipulé par un agent,
- **Maintenu dans un état de propreté constant par le propriétaire (Article 79 du RSD).**

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

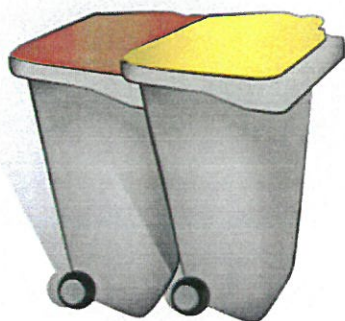
- Service supplémentaire en cas de surproduction temporaire des déchets ou de collecte ratée :
 - Déchèteries,
 - Secteurs équipés de points d'apport volontaire

QUELQUES CONSEILS POUR UNE BONNE COLLECTE

- Sortir son bac la veille au soir
- Le présenter poignée face à la chaussée sans gêner la circulation des piétons et voitures
- Ramasser le bac une fois la collecte effectuée
- Lavage régulier des conteneurs

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DÉCHETS GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION
PÔLE DE BOURBRIAC : 02 96 43 64 33 / PÔLE DE PAIMPOL : 02 96 55 99 51
DECHETS@GP3A.BZH

 GuingampPaimpolAgglo



VOUS ÊTES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE & VOUS SOUHAITEZ VOUS ÉQUIPER DE BAC DE COLLECTE ?



Guingamp Paimpol
Armor Argoat AGGLOMÉRATION

LES LIEUX DE RETRAIT

PÔLE DE PAIMPOL

DÉCHÈTERIE DE LA LANDE BLANCHE

LA LANDE BLANCHE
22 600 PAIMPOL
02 96 20 91 39



PÔLE DE BÉGARD

INFORMATIONS : SMICTOM DU MÉNEZ BRÉ
02 96 45 45 91

PÔLE DE PONTRIEUX

DÉCHÈTERIE PLOUEC DU TRIEUX
ZA LE QUINQUIZIOU
PLOUEC DU TRIEUX



PÔLE DE BELLE-ISLE-EN-TERRE

CONTACTEZ LA DÉCHÈTERIE DE GUINGAMP, LE
PÔLE DE PROXIMITÉ DE CALLAC
OU DE BOURBRIAC



PÔLE DE GUINGAMP

DÉCHÈTERIE DE GUINGAMP
ZA DE KERHOLLO
22 200 SAINT-AGATHON
02 96 21 20 95



PÔLE DE CALLAC

PÔLE DE PROXIMITÉ
ZA DE KERGUINOU
DÉCHÈTERIE DE CALLAC
ZA DE KERGUINOU

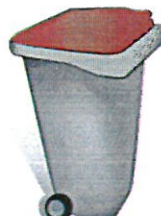


PÔLE DE BOURBRIAC

DÉCHÈTERIE
ROUTE DE KÉRIEN
PÔLE DE PROXIMITÉ
1 RUE DE TOURNEMINE



BACS DÉCHETS TRIÉS :
MISE À DISPOSITION GRATUITE



TARIFS 2017*

BACS ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

120 LITRES : 15€ (OCCASION)
240 LITRES : 31€
340 LITRES : 47€

*RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

RENSEIGNEMENTS

SERVICE DÉCHETS GUINGAMP-PAIMPOL-ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

PÔLE DE PAIMPOL : 02 96 55 99 51 / PÔLE DE BOURBRIAC : 02 96 43 64 33

DECHETS@GP3A.BZH



GuingampPaimpolAgglo